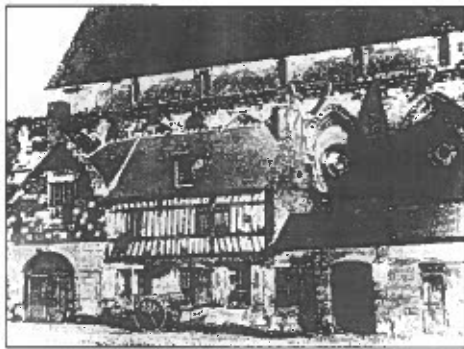


Au fil de l'histoire

La démolition des maisons Dubois

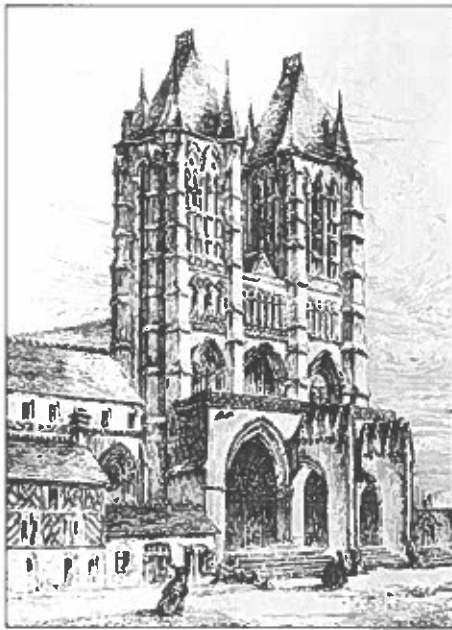
En juillet/août 1993, le Dossier Noyonnais n°155 titrait "Archéologie : une salle découverte près de la salle capitulaire". L'article précisait : "Construite au XII^{ème} siècle, elle était murée depuis une trentaine d'années. Les archéologues aidés des employés des services techniques de la ville ont découvert une cave de 9,30m de long sur 4,60m de large donnant sous la place du parvis. Ils estiment, en effet, compte tenu de son architecture, que cette cave date du XII^{ème}/XIII^{ème} siècle (construction de l'ensemble canonial). La présence d'un escalier montant vers le parvis de la cathédrale laisse supposer qu'il s'agit là d'une cave appartenant à l'une des maisons adossées contre la façade de la salle capitulaire. Elles furent détruites en 1852 sur l'ordre d'Aymar Verdier, architecte des monuments historiques de l'époque, qui dirigeait la restauration de l'édifice. Ces maisons à pans de bois et en briques avaient été édifiées entre le XVI^{ème} et le XVII^{ème} siècle".

Les archéologues avaient vu juste : sous l'Ancien Régime, deux maisons élevées par le chapitre avaient été construites place du Marché-aux-volailles (ou du Parvis) un peu en avant de la façade de la salle capitulaire qu'elles masquaient presque en totalité.



La place du Parvis ou place du Marché-aux-Volailles, lithographie du milieu du XIX^{ème} siècle par E. Leradde, extrait du Nouvelliste (collection SHAS de Noyon). Sur cette illustration fidèle à la réalité sont représentées, à gauche, les maisons à colombage masquant la salle capitulaire.

Dans son Histoire de la cathédrale de Noyon (1900), Eugène Lefèvre-Pontalis indique que ces maisons à pans de bois et en briques avaient été bâties au XVI^{ème} et au XVII^{ème} siècle. La plus grande, occupée avant la Révolution française par l'archiviste du chapitre Decaisne, sera rachetée en 1791 par François Mercier, cordonnier, pour 1 825 livres. Dans son article sur la vente des biens du clergé sous la Révolution (1980), Gaston Braillon précise qu'"outre cette maison il y avait devant la salle capitulaire trois autres "petites" habitations qui furent vendues le 12 messidor an II pour 515 livres à Séville, juge au tribunal du district".



Vue sur les maisons Dubois de la place du Parvis (Cl. Leseq, 1851, Arch. Photo, Paris/SPADEM).

Mais d'après le plan dressé en 1850 par l'architecte des Monuments historiques Aymar Verdier, il n'y aurait en fait que deux maisons propriété de Mme veuve Dubois et de ses héritiers (M. et Mme Dubois, M. et Mme Carlier), séparées par un passage appartenant à la fabrique de l'église. Dans son rapport au Ministre de l'Intérieur daté de 1850, l'architecte mentionne que toute la façade de la salle capitulaire "(...) est masquée par de vilaines constructions, les hangars sont accolés aux murailles, les fumiers sont déposés contre les soubassements. Les constructions sont très peu importantes, leur valeur est minime ; Monsieur le Maire de Noyon pense qu'il serait possible de les acquérir pour quatre ou cinq mille francs. On obtiendrait au moyen de cette acquisition des maisons et un homme pour aider à la restauration. Monsieur le Maire m'a assuré que le projet d'isolement et la restauration seraient très favorablement accueillis par tous les habitants de la ville (...).

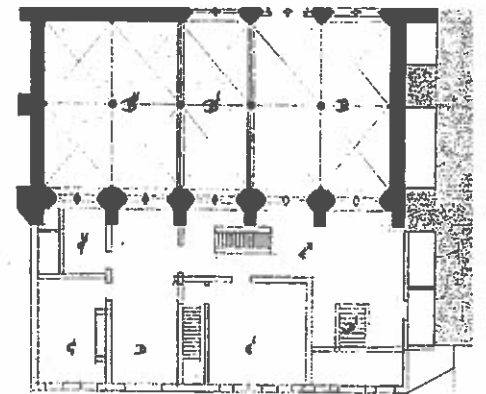
Dès l'hiver 1851, les conseils municipal et de fabrique délibéreront sur les sommes à allouer au rachat des maisons et aux travaux de restauration à effectuer sur le monument. L'Ami de l'Ordre, organe de presse noyonnais de l'époque, qui dénonce l'utilisation de ces maisons comme cabaret, note la volonté affichée par la ville de se porter acquéreur de cet ensemble de maisons pour les démolir.

Le 11 juin 1852, l'architecte de la ville, M. Lhéronnelle, procédera à une estimation des immeubles, puis, le 3 novembre 1852, une promesse de vente entre les deux parties sera

signée. Enfin, le 8 novembre suivant, le conseil municipal de Noyon approuvera la promesse de vente pour 5 500 F : "(...) la maison de la veuve et héritiers Dubois doit être considérée comme une amélioration au point de vue de l'intérêt général puisqu'elle aura pour effet tout à la fois de dégager et d'assainir une des plus belles parties de l'église et de donner du développement à une place reconnue depuis longtemps comme trop restreinte pour l'importance des marchés qui s'y font (...).

Après une enquête publique (les 13, 14 et 15 décembre 1852), où le juge de paix estimera que l'acquisition "(...) devant avoir pour résultat l'embellissement de la cathédrale et l'agrandissement de la place, présente des avantages réels pour la ville de Noyon (...)", et quelques déconvenues d'ordre administratif (la nomination d'un nouvel expert par la sous-préfecture, la mise à l'amende du notaire), la ville réalise l'acquisition le 31 mars 1853, par acte dressé devant Me Nouette. Bientôt, la municipalité projetera d'utiliser les matériaux provenant de ces bâtiments pour les réemployer dans la construction d'un bureau d'octroi, porte d'Amiens. Courant mai 1853, une enquête publique sera ouverte en mairie sur ce projet qui sera accepté quelques jours plus tard. Les travaux, adjugés le 18 juillet, seront effectués durant l'été 1853.

Les maisons écroulées, la cave attenant au cellier de la salle capitulaire sera bouchée jusqu'en 1993, date de sa découverte.



Détail du plan des bâtiments claustraux dressé par Aymar Verdier en 1850. Ce plan porte en légende : A : Ancienne église cathédrale ; B : partie de la salle capitulaire servant de salle de catéchisme ; B' : travée de la salle capitulaire servant de magasin pour l'église ; B'' : partie de la salle capitulaire coupée par des planches et louée par la fabrique à un tonnelier ; CC' : maisons à démolir appartenant à Mme Dubois ; CC'' : cours de la maison Dubois ; DD' : passage appartenant à la fabrique pour accéder aux caves et aux magasins.

Jean-Yves Bonnard
Secrétaire-adjoint de la Société
Historique de Noyon